

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°41

MARS - AVRIL
MAI 2023

MA VILLE DEMAIN



UN FILM DE
MARIE MONTVUAGNARD
CAROLINE DRAGACCI
MATHIEU COFFIN



FOCUS
Environnement
Écologie
pages 8 à 13

PORTRAIT
Marie-Aline
Putz-Perrier
page 14

ASSOCIATIONS
Cahier
spécial
pages 16 à 18

Droit de réponse – Foire aux bestiaux

Le Conseil Municipal de Villaz souhaite revenir sur le message posté samedi 11 février 2023 sur Facebook, sur la page de la Foire aux Bestiaux de Villaz. Certains d'entre vous l'ont probablement lu.

Lors du Conseil Municipal du 16 mai 2022, dans les questions diverses, a été abordé le sujet de la Foire aux Bestiaux 2022 et de son organisation. Lors de la réunion de travail qui en a découlé le 13 juin 2022, il a été demandé à la commission Associations Animations Culture Communication (AACC) de planifier un rendez-vous avec l'organisateur de la Foire aux Bestiaux, Gérard Tardivel, pour faire un retour sur l'événement de mai 2022 et anticiper la mise en œuvre de l'édition 2023.

Cet événement est très important pour notre commune. Son rayonnement local et régional participe à la transmission de notre patrimoine et à la connaissance de notre village à tradition agricole.

La commission AACC a obtenu un rendez-vous avec Gérard Tardivel le jeudi 28 juillet 2022. L'ordre du jour était d'aborder tous les points de l'organisation de la Foire aux bestiaux 2022 et de se projeter sur celle de 2023.

L'association Villaz Animations, pilotée par Gérard Tardivel, s'occupe de l'organisation de la Foire aux Bestiaux. En 2022, la commune de Villaz a mis à disposition de l'association le domaine public pour une somme forfaitaire de 230€ pour l'ensemble de l'événement. De plus, l'équipe des services techniques de la Mairie a été gracieusement détachée pour assurer une partie de la logistique et la salle d'animation a été mise à disposition, gracieusement également, pendant toute la durée de la Foire.

Lors de la réunion du 28 juillet, les membres du Conseil Municipal présents ont confirmé l'engagement de la commune à accompagner l'association Villaz Animations dans l'organisation de l'édition 2023 de la Foire aux Bestiaux. Il a été évoqué, de la part de l'organisateur et du Conseil Municipal, un certain nombre de points à améliorer pour le fonctionnement futur de la Foire aux Bestiaux.

À aucun moment, le Conseil Municipal n'a reproché à Gérard Tardivel que la Foire avait coûté trop cher à la commune (le montant de 8000€, lié aux dépenses de la commune, a été mentionné à titre indicatif). La commune n'a jamais demandé à ce que l'association Villaz Animations participe à hauteur de 4000€, hormis les 230€ forfaitaires pour la mise à disposition de l'ensemble du domaine public.

Profitant de cet entretien et par souci d'équité par rapport aux autres associations de la commune, il a été demandé à Gérard Tardivel de fournir les comptes de son association, ainsi que le bilan financier de l'événement 2022.

Après 1h30 de réunion et un certain nombre de points évoqués, Gérard Tardivel a quitté la réunion et n'a plus jamais répondu aux différentes sollicitations du Conseil Municipal pour finaliser la préparation de la Foire Aux Bestiaux 2023. Les e-mails et appels téléphoniques mensuels, entre août et décembre 2022, sont restés sans réponse.

Le post sur Facebook du 11 février de Gérard Tardivel demeure la seule réaction que le Conseil Municipal ait reçu de sa part depuis le 28 juillet 2022.

La commune regrette vivement qu'au regard de la situation, la Foire aux Bestiaux 2023 ne puisse être organisée.



LE MOT du Maire



Chers (ères) amis (es) de Villaz

En ce début d'année, gageons que notre optimisme continue de nous faire avancer ensemble vers des jours meilleurs.

Je l'ai évoqué lors des vœux du 20 janvier dernier, le contexte actuel ne nous permet pas de naviguer tel un paquebot de croisière :

- Covid-19 toujours vivant 3 ans après son apparition,
- Impacts du conflit en Ukraine, déclenché il y a maintenant un an,
- Crise climatique et énergétique,
- Hausses des prix des matériaux, des services et reprise de l'inflation,
- Difficultés de recrutement.

Nous avons néanmoins avancé en concrétisant de beaux projets pour notre commune en 2022. Les animations ont pu reprendre. Et nous comptons bien, malgré des moyens qui diminuent, concrétiser plusieurs autres projets importants au cours de ces trois prochaines années.

À l'heure où j'écris, le débat budgétaire, les arbitrages et les demandes d'aides aux financements sont en cours, en vue de valider définitivement la possibilité d'engager entre autres :

- La construction de la nouvelle crèche de 55 berceaux, à laquelle seraient associés 30 logements aidés.
- Le changement de la pelouse synthétique du stade du Varday, arrivée en fin de vie après quasiment 20 ans de services.
- L'extension du cimetière.
- Les nécessaires travaux de sécurisation de voirie.
- La rénovation énergétique des bâtiments énergivores.

Comme je l'ai également confirmé lors des vœux à la population, un emprunt de 2 M€ a été judicieusement contractualisé avant la reprise des taux d'intérêt.

Vous le voyez notre équipe municipale compte bien ne pas subir, mais réagir pour que notre commune conserve son dynamisme, son attractivité et ses équilibres.

Je terminerai en remerciant encore vivement toutes celles et ceux qui apportent leur soutien aux personnes en difficulté et tous les bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année pour faire fonctionner nos associations.

Avec toute l'équipe municipale, je vous assure de notre volonté de servir de notre mieux notre belle commune !

Votre Maire, **Christian Martinod**

Retour en image



L'Echo du Parmelan et ses jeunes recrues lors de la cérémonie du 11 novembre 2022.



L'exposition Artyshow a maintenant trouvé son public et les visiteurs aiment dialoguer avec les artistes. Rendez-vous en novembre prochain !



Les Vœux du Maire ont été l'occasion de féliciter à nouveau Lucas Déchamboux, médaille d'or départementale, régionale et nationale du concours d'un des meilleurs apprentis de France.



À l'occasion de la Nuit de la lecture, l'équipe de la bibliothèque avait imaginé des petites tentes douillettes dans lesquelles les enfants sont venus avec pyjamas et doudous écouter des histoires...

Directeur de publication : Christian Martinod - Maire.

Comité de rédaction : Aurélia Gomila, adjointe au Maire ; Sophie Feissel, conseillère déléguée ; Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Christian Lépinard, Bernard Clary, Lionel Roques, Catherine Daniel, adjoints au Maire ; Jean-Jacques Wroblewski, conseiller délégué ; Tania Girard, coordinatrice Enfance-Jeunesse Villaz ; Lynda Noiseux, directrice des Renardeaux ; Blaise Rosay, président du FJEP.

Crédits photos : Mairie / Les associations / Bruno Vagnotti / Sandrine Anstett / Béatrice Convers

QUOI de 9

Rénovation intérieure du clocher de l'église

Après avoir traité les problématiques liées à l'envahissement du clocher par les pigeons en 2021, il est temps de rénover l'intérieur de ce dernier, patrimoine historique et emblématique de notre village.

La société « Eric Prétot » (domiciliée à Villaz) a procédé au changement des planchers, ainsi qu'à la création de nouveaux escaliers qui permettent d'accéder au second niveau de façon plus sécuritaire.

Ce clocher, initialement construit en 1511, constitue le socle de la flèche qui culmine à 36 mètres. Cette dernière a été démolie sous la révolution, puis rebâtie en 1866. Le clocher abrite deux cloches coulées en 1876 par la fonderie Paccard d'Annecy le Vieux, ainsi que le mécanisme des 4 cadrans horaires datant de 1905.

Nous félicitons le professionnalisme de ces artisans. Grâce à leur savoir-faire, il sera envisageable de faire découvrir occasionnellement ce magnifique vestige de plus de 150 ans, aux habitants de Villaz.

Nous remercions le Département pour leur attribution d'une subvention d'un montant de 5 300 €.



La commune se digitalise

Nous mettons en place progressivement des serrures électroniques dans tous les bâtiments municipaux. Les serrures traditionnelles sont remplacées par des cylindres électroniques. Les clés disparaissent au profit d'un seul badge (ou transpondeur).

Ce projet, initié en 2020, a pour objectif d'améliorer le suivi et la gestion des accès, mais aussi de réduire les problématiques de « clés » pour les employés communaux et de faciliter les accès pour les utilisateurs.

Les badges sont prêtés de manière nominative aux utilisateurs et limitent leurs droits d'accès à certains bâtiments. Ce nouveau système permet une traçabilité des accès à nos salles et offre une sécurité supplémentaire, grâce à la désactivation à distance en cas de badges perdus ou volés.

Depuis début janvier, une borne de mise à jour a été installée dans le hall extérieur de la mairie pour les besoins de renouvellement ou de modifications ponctuelles des droits.

Enfin, il reste à équiper les locaux scolaires et quelques salles annexes. Ce travail a été et continuera à être réalisé par les agents communaux.



Borne de mise à jour



Transpondeur

La sécurité

aux abords de l'école, l'affaire de tous !



Malgré la signalisation, les marquages au sol, ainsi que de fréquents rappels, nous sommes forcés de constater à nouveau les comportements abusifs aux alentours de l'école et surtout sur le parking devant l'entrée :

• Circulation en sens interdit sur le parking. Il y a effectivement un sens de circulation dans ce parking avec des flèches au sol, ainsi qu'un panneau sens interdit pour l'allée de sortie !

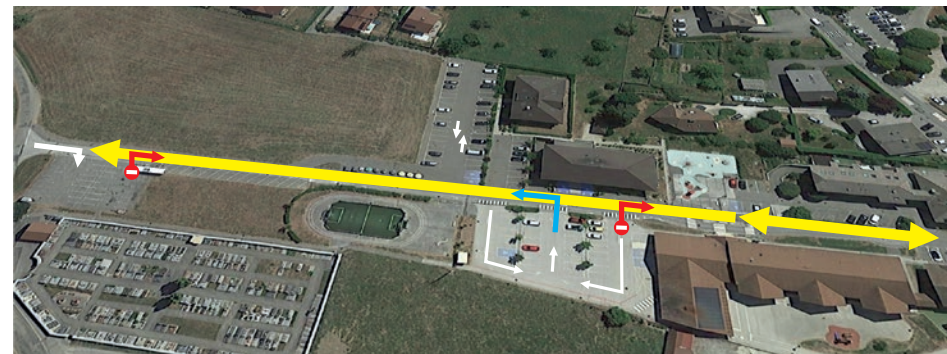
• Voitures garées sur le dépose-minute pour aller déposer les enfants dans la classe : le dépose-minute est un espace de dépose rapide de votre enfant, pas une place de parking.

• Voitures garées sur les places handicapées.

• Voitures garées le long des bordures du parking, empêchant les voitures de bien circuler et tourner. Les enfants sont donc encore plus vulnérables aux dépassement des voitures.

• Voitures garées sur la voie de passage de dépose des déchets.

• Voitures garées sur le dépose-minute devant le pôle médical.



• Remontée en sens interdit de la rue des écoles vers l'avenue de Bonatray.

Nous remarquons chaque jour, matin et soir, un ou plusieurs de ces comportements. Cela n'est plus possible, car il en est de la sécurité de nos enfants. Nous avons à ce jour plus de 130 places disponibles autour du secteur des Cruets et, en cas de forte affluence, d'autres parkings sont accessibles. Nous vous demandons donc de faire preuve de civisme et d'exemplarité vis-à-vis des autres, mais principalement vis-à-vis de nos enfants.

Nous comptons sur votre participation pour garantir le bien-être et la sécurité de tous.

Inscription à l'école

RENTREE 2023-2024

Les inscriptions pour la rentrée de 2023 débutent dès maintenant, afin de nous permettre d'anticiper les effectifs de l'an prochain.

Comment faire ?

Cela se passe en deux étapes :

• **Étape 1** : Inscription en mairie jusqu'au 5 avril 2023, avec justificatif de domicile et livret de famille, ainsi que la fiche d'inscription remplie, téléchargeable sur le site de la commune : www.villaz.fr, rubrique Jeunesse > École > Inscriptions rentrée 2023-2024.

• **Étape 2** : La finalisation de l'inscription se fera ensuite à l'école primaire sur rendez-vous avec M^{me} Joëlle Rodrigue (directrice) dès avril 2023. Elle est joignable au 04 50 60 63 51 ou 06 81 58 16 04. Merci de vous présenter avec le carnet de santé de votre enfant, certificat de radiation si besoin, ainsi que du jugement de divorce pour les personnes concernées.

De nouveaux ordinateurs pour l'école

L'école primaire de Villaz est, depuis de nombreuses années, à l'heure du numérique, à la fois grâce aux TBI (tableau blanc interactif), aux tablettes et aux ordinateurs en salle informatique, ainsi que dans les classes. Ce parc informatique est constitué, entre autres, d'une soixantaine de PC. Il nécessite de nombreuses mises à jour et quelquefois des renouvellements de matériel.

Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de privilégier la seconde main ou les ordinateurs reconditionnés, afin de favoriser l'économie circulaire, tout en limitant les dépenses d'achats neufs.

Nous avons le plaisir d'avoir déjà pu bénéficier de deux dons d'ordinateurs, de la part de deux sociétés locales : le cabinet comptable Rosay et l'agence de communication Gardeners. À la suite d'un nouvel appel de notre part en conseil d'école, une

convention de cession gratuite a été signée en février avec l'IUT d'Annecy pour le don de 17 ordinateurs. C'est une très belle initiative et nous tenons à remercier M^{me} Grazziano pour la proposition, ainsi que la coordination du projet. Les étudiants de l'IUT se sont chargés de l'installation des ordinateurs et des logiciels dans les classes. Un bel exemple de réutilisation de matériel informatique et de travail en commun sur le territoire local !

AACC Animations, Associations, Culture, Communication

Au-delà des évènements mis en place par la commission Animations-Associations-Culture-Communication (AACC), celle-ci s'efforce de relayer ou coordonner les initiatives locales et nationales. Ainsi, la programmation des Rendez-Vous du Jeudi s'élabore en partie en fonction de thématiques plus large : Transition écologique, Paralympisme, Octobre rose... L'initiative des Renardeaux de projeter le film *Ma ville demain* est accompagnée d'activités liées à l'environnement ; une semaine d'animation été mise en place autour d'Artyshow... La bibliothèque, service culturel municipal, est mise à contribution pour proposer, tant que faire se peut, des animations en lien avec ces grands thèmes : heure du conte, exposition, atelier, spectacle...

LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI

Depuis 2022, nous vous donnons rendez-vous un jeudi soir par mois pour découvrir un thème, écouter des intervenants sur des sujets très variés. C'est un rendez-vous autour de la culture au sens le plus large du terme.

En 2023, la commission poursuit sa programmation, en lien avec l'actualité locale ou nationale, intégrant également les propositions des habitants.

Après avoir parlé de la joie, des dangers hivernaux en montagne, des États-Unis... les thèmes à venir sont en phase avec d'autres évènements : écologie en mars après la projection du film « *Ma Ville Demain* », handicap en avril en lien avec la SOP, le livre et la petite enfance en mai en avant-première de Villaz en Fête, voyage en juin... parce que ce sont bientôt les vacances !

Petit rappel : à chaque rendez-vous, une librairie propose à la vente des livres sur le thème.

ARTYSHOW, UNE EXPOSITION QUI PREND DE L'AMPLEUR SUR LA COMMUNE

En novembre 2022, la commission AACC a décidé de programmer une semaine d'animations autour d'Artyshow : spectacle à la bibliothèque, conférences, contes pour les enfants, soirée lecture... L'idée était de renforcer l'impact de l'exposition, mais aussi de lui donner plus d'ampleur et de toucher toujours plus de monde.

Comme chaque année, les enseignants et leurs élèves ont répondu présents et chacun a pu voir les dessins des enfants affichés dans la plupart des commerces de Villaz. Une sorte de OFF d'Artyshow, qui donne le ton et que les familles aiment découvrir dans les vitrines. Merci aux commerçants qui se prêtent volontiers au jeu !

Les nouveaux panneaux d'exposition mettent en valeur les œuvres. Les visiteurs, comme les artistes, ont apprécié cette nouvelle scénographie. Les retours pendant et après l'exposition nous motivent pour

poursuivre et tenter de donner un plus grand écho encore à cette manifestation. L'édition de novembre 2023 aura lieu du 18 au 26 novembre et est déjà en cours de préparation. Attention, réservez votre semaine, ça va encore évoluer !

BIBLIOTHÈQUE : COMMENT AGRANDIR L'ESPACE SANS POUSSER LES MURS ?

Les derniers mois de la bibliothèque n'ont pas été simples pour les lecteurs et pour l'équipe, mais c'était pour la bonne cause ! Avec l'augmentation de la fréquentation et des usages de la bibliothèque, il fallait apporter de l'espace et de la lumière.

Aménagée en 2000 dans une belle et ancienne bâtisse rénovée, la bibliothèque avait de petites ouvertures, de nombreuses pièces, un pilier central, des couleurs plutôt passe-partout mais un peu sombres.



Sur le plan national et international, une réflexion est menée sur les usages d'une bibliothèque. Si, de longue date, l'institution bibliothèque servait à conserver puis prêter des ouvrages, elle est devenue dans les années 80-90 un lieu d'accueil et reste encore aujourd'hui le seul lieu ouvert à tous sans obligation d'achat ni de consommation. Une loi a même été promulguée fin 2021, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

Depuis plusieurs années, à la bibliothèque de Villaz, on peut bien sûr emprunter des documents, mais pas besoin d'être inscrit pour lire sur place, venir écouter une lecture, assister à un spectacle, visiter une exposition ou acheter des livres lors de la librairie éphémère de décembre !

Depuis début mars, les ouvertures agrandies donnent de l'espace pour la circulation, permettent de ré-agencer les espaces. Les nouvelles couleurs apportent de la lumière et un petit coup de jeune.

Merci à l'équipe des bénévoles, encadrée par la bibliothécaire Béatrice Convers, qui s'est chargée de vider les étagères des livres, de les emballer dans des bâches de protection et de tout réinstaller à l'issue des travaux. Ce ne fut pas une mince affaire, mais cela s'est fait dans la bonne humeur !

LE JARDIN DES LIVRES

Au centre de la commune, à deux pas de la bibliothèque et dans le square Allard-Métral, cet espace propose une boîte à livres, des sièges et, bien entendu, des livres...

Les boîtes à livres fleurissent dans bon nombre de communes ; de plus, la bibliothèque est sollicitée pour recevoir les livres de seconde main, mais ne peut les accueillir ; enfin, les Compagnons du Devoir avaient réalisé une maquette de clocher qu'ils ne pouvaient garder sur place.

En ayant tout cela en tête et en voyant des personnes installées sur les bancs aux alentours pour se reposer, se chauffer au soleil et parler ensemble, l'idée est née de



réaliser un Jardin des livres, à disposition de tous, avec la possibilité de lire sur place à l'air libre.

Aucun doute que ce Jardin trouvera sa vocation et ses amateurs !

Visale, la garantie qui accompagne les locataires et sécurise les bailleurs



Depuis 2016, la garantie Visale d'Action Logement permet de renforcer le dossier des jeunes de moins de 30 ans et des salariés entrant dans un emploi qui ne disposent pas de garanties suffisantes, pour accéder à un logement.

100% gratuite, elle sécurise les revenus locatifs du bailleur pendant toute la durée du bail. Elle propose également une couverture en cas de dégradations locatives. Véritable alternative à la caution parentale, Visale a aujourd'hui acquis la confiance de nombreux partenaires bailleurs et contribué à loger plus de 700 000 ménages.

La garantie Visale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans, aux salariés (à partir de 31 ans) nouvellement embauchés, mutés ou ayant un revenu ≤ 1 500 € net par mois, aux locataires souhaitant louer un logement dans le cadre d'un bail mobilité.

Une démarche simple et 100% dématérialisée : en quelques clics, locataire et bailleur vérifient s'ils peuvent bénéficier de la garantie Visale et créent ensuite leur espace personnel.

Rendez-vous sur <https://www.visale.fr/> pour en savoir plus.

60+

PARCE QUE « L'INFORMATIQUE C'EST PAS AUTOMATIQUE », PENSEZ À LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE DU CIAS !

Envie de mieux maîtriser le numérique ?
(téléphone portable, ordinateur, tablette)

OPTEZ POUR LE COUP DE POUCE NUMÉRIQUE !

VILLAZ

RDV INDIVIDUELS 2023
LUNDI APRÈS-MIDI

3 ET 24
AVRIL

5, 12 ET 19 JUIN

Inscription gratuite auprès de votre mairie au 04 50 60 61 64

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif «Conseiller Numérique France Services»

www.conseiller-numerique.gouv.fr

CONSEILLER NUMÉRIQUE France Services

FRANCE SERVICES

Grand Annecy - CIAS

Rencontrez la conseillère numérique du CIAS

60 ans & + : Des ateliers numériques gratuits sur rendez-vous sont proposés par le CIAS.

Il s'agit d'un accompagnement pour une meilleure maîtrise des outils numériques.

Vous pouvez venir avec votre ordinateur, tablette, portable. La formatrice apporte son ordinateur.

Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates des accompagnements proposés à Villaz :

- 3 et 24 avril
- 5, 12 et 19 juin

Les rendez-vous sont individuels et gratuits, mais nécessitent une inscription préalable à la mairie, en appelant le : 04 50 60 61 64.

Chaque rendez-vous dure 40 minutes.

Quatre rendez-vous chaque après-midi : 14h, 14h40, 15h20, 16h.

N'hésitez pas à vous inscrire !

6 > Villaz & vous magazine d'informations municipales numéro 41 - mars - avril - mai 2023

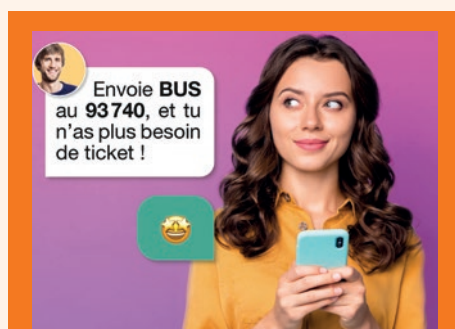
7 > Villaz & vous magazine d'informations municipales numéro 41 - mars - avril - mai 2023

Favoriser le vélo en toute sécurité

- La mise en « Chaussée à Voie Centrale Banalisée » (CVCB ou Chaussidou) de la partie haute de la route des Vignes. Ce dispositif, constitué d'un marquage au sol, permet de faire prendre conscience aux automobilistes de la nécessité de partager l'espace routier.

- Il restera encore un gros sujet à traiter : la partie inférieure de la route du pont d'Onnex, avec ses importants enjeux de sécurité. Cette section a également été intégrée au schéma directeur cyclable. Le projet sera techniquement très complexe et coûteux à réaliser et nécessitera donc du temps.

A la base destinée à rejoindre le plateau des Glières, cette ligne permet, du 14 décembre au 26 mars, d'ajouter quatre dessertes supplémentaires vers Annecy.



- Composez le 93 740 sur votre téléphone portable
- Envoyez le mot BUS
- Recevez instantanément le ticket par SMS, valable 1h correspondances comprises
- Présentez le SMS reçu en cas de contrôle dans le bus

.....

L'étape suivante sera le remplacement des luminaires équipés de lampes à forte consommation par des luminaires à LED. La priorité sera donnée à l'avenue de Bonatray, parce qu'il s'agit de la plus forte concentration d'éclairage de la commune et parce que les luminaires sont vieillissants et en état médiocre.

De la récup, des personnages rigolos...



Un changement
volontaire de décoration
de Noël pour faire
un pas dans le sens
de la transition
écologique.



MOI AUSSI J'AGIS !

UN PACTE POUR LE CLIMAT

Ensemble,
mobilisons-nous pour
préserver l'environnement !

- Réduire sa consommation d'énergie et d'eau ;
- Agir pour la mobilité ;
- Consommer durablement ;
- Limiter l'impact carbone du numérique ;
- Agir pour une alimentation durable et plus saine ;
- Valoriser les déchets ;
- Préserver la qualité et la quantité des ressources en eau ;
- Agir avec les plus jeunes.

- Rendez-vous sur <https://www.grandannecy.fr/france/>
- DT1673337794/page/Moi-aussi-j-agis.html#gsc.tab=0.

Repères historiques et contexte

Rappel sur le potentiel d'énergie utilisable

De nombreux projets portés par les habitants

En 2022, la commune a enregistré le dépôt de 21 demandes d'urbanisme pour la pose de panneaux photovoltaïques sur des toitures. Tous les dossiers ont été examinés par la commission de l'urbanisme.

Que faire de l'électricité produite

Cette tendance positive en matière de gestion de l'énergie est soutenue par le fait que les particuliers ont la possibilité de consommer l'électricité qu'ils produisent et de vendre à un opérateur le surplus qu'ils ne consomment pas ou l'intégralité de leur production.

En outre, ils peuvent bénéficier du dispositif dit de l'obligation d'achat. Ce cadre est défini par la loi qui pose les conditions de rachat à un tarif fixé et donc garanti. Les principales conditions à faire valoir sont les suivantes :

- La vente doit concerner l'injection dans le réseau électrique de la totalité de la production ou d'un surplus.
- La puissance de l'installation ne doit pas dépasser une certaine valeur.
- Les panneaux doivent être installés sur un bâtiment, un hangar ou une ombrière.
- L'installateur doit être titulaire d'une qualification ou certification professionnelle.

Une source d'énergie vertueuse

Dans une récente instruction visant l'accélération de la production des énergies renouvelables, l'État indiquait que le parc photovoltaïque français avait permis d'éviter, en 2019, l'émission de 7 millions de tonnes de CO2 en se substituant aux sources d'énergie fossiles.

C'est à noter : le Grand Annecy met à la disposition des habitants un cadastre solaire qui permet d'obtenir une première indication sur l'aptitude d'une toiture à servir pour la production d'énergie solaire (électricité et eau chaude) : <https://grand-annecy.cadastre-solaire.fr/>.

Un site pour aller plus loin :
https://www.photovoltaique.info/fr/preparer-un-projet/quel-type-de-projet/photovoltaique-sur-batiment/#quel_batiment_pour_mon_projet.

“ Qu'est-ce qui a motivé votre décision d'installer des panneaux sur votre toit ?

Deux raisons :

- Le prix du gaz devenu trop important, et donc la nécessité de convertir notre source de chauffage.
- L'envie de contribuer à notre niveau à la réduction de la consommation des énergies fossiles.

Depuis combien de temps votre installation fonctionne-t-elle ?
Depuis le 30 juin 2022.

Cela a-t-il apporté des changements dans votre manière d'utiliser l'électricité ?

Oui, tout-à-fait. Lave-vaisselle, machine à laver, four, bouilloire... fonctionnent désormais surtout pendant les heures de production photovoltaïque, donc fin de matinée, début d'après-midi.

Globalement, êtes-vous satisfaits ?

Oui, très satisfaits. Nous pourrions même envisager dans le futur d'ajouter plus de panneaux et du stockage.



Avec ces nouvelles consignes, le volume des déchets résiduels déposés dans les conteneurs gris devrait chuter de façon drastique. Les premiers constats vont dans ce sens. Des réaffectations des conteneurs d'apport (Gris vers Jaune) seront sans doute d'actualité.

C'est ce qu'on appelle l'extension des consignes de tri, qui s'applique partout en France. Cette nouvelle étape découle de la loi relative à la transition énergétique. L'objectif est de faire progresser les perfor-

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le tri des déchets pour les habitants du Grand Annecy s'est simplifié : les conteneurs jaunes des points d'apport volontaires accueillent désormais tous les emballages et tous les papiers. Les pots de yaourt, blisters, sacs et filets, barquettes, tubes de dentifrice, briques alimentaires et autres, vidés de leur contenu et sans les laver, accompagneront les emballages et papiers que vous aviez déjà l'habitude de trier.

La règle est simple : si c'est un emballage, je le trie !

mances de recyclage de tous les emballages. Pour répondre aux nouveaux enjeux de tri, les emballages et papiers ménagers issus de la collecte sélective sont désormais acheminés au tout nouveau centre de tri - l'éco-pôle de la Semine - où des procédés de tri optique permettent de reconnaître et de séparer un plus grand nombre de matériaux qu'avant.

Plus performants, les équipements robotisés viennent aussi améliorer les conditions de travail des opérateurs de tri, en limitant la manipulation des objets défilant sur les tapis roulants. Les emballages et papiers ménagers de plus d'un million d'habitants vont y être triés pour être ensuite recyclés.

en grande majorité, c'est-à-dire transformés pour servir à nouveau à la fabrication d'emballages ou d'objets en papier, en plastique...

Plus d'emballages et de papiers recyclés, c'est moins de tonnes incinérées et plus de recettes de vente des matières, ainsi que des soutiens plus importants de la part de Citeo. Donc, plus on trie, moins la facture sera élevée pour le citoyen.

Et bien entendu, sur le plan environnemental, la matière ainsi recyclée permettra d'économiser les ressources de la planète en limitant leur extraction !

Comme vous le savez, la commune de Villaz souhaite s'engager avec 1001 Repas vers la démarche ZéroGaspil.

Qu'est-ce que cette démarche ?

→ Permettre à l'enfant de se servir lui-même en évaluant les bonnes quantités, s'engager à finir son assiette et se resservir après s'il le souhaite. Cela permet d'accéder à une certaine autonomie vis-à-vis du repas et responsabilise l'enfant dans la prise de son menu.

→ Desservir son assiette et trier ses déchets afin que les biodéchets puissent être réutilisés pour le compost ou les animaux.

→ Un travail avec les équipes de cantine pour évaluer les commandes au plus juste, basé sur un « taux de prise » selon les menus.

➔ Davantage de choix pour les enfants :
resservir le lendemain, en plus du menu
prévu, les plats restant de la veille. Plats
n'ayant pas été présentés au service et
n'ayant subi aucune manipulation.

Ce fonctionnement permet aux enfants de bénéficier certains jours de choix supplémentaires. Par exemple, deux choix d'entrées : celle de la veille et celle du jour.

Notre partenaire de restauration va
gracieusement nous fournir des meubles en
prêt qui permettront de tester ce nouveau
mode de service avant déploiement.



Quand l'alimentation rime avec éducation

Aux Renardeaux, le passé s'écrit avec demain, l'histoire chemine avec son environnement, les projets se concrétisent en partenariat, l'utopie rime avec espoir.



Depuis l'ouverture de la crèche en 1995, l'alimentation et le lien avec l'environnement ont été une préoccupation constante pour les professionnels et les familles accueillies.

1996, crise de la vache folle ; 2010, le bisphénol dans les biberons, E 102-214 additifs toxiques dans les bonbons... Dans ces mêmes années, on commence aussi à parler de perturbateurs endocriniens.

La question se pose alors aux Renardeaux : que mettre en place pour faire face à ces problématiques de société, qui ont un effet direct sur l'enfant et sa famille ?

Une commission se crée, composée de quatorze parents et de professionnelles. Elle n'a qu'un but : réfléchir au monde de demain et agir ! C'est à ce moment-là que le projet prend racine et devient l'ADN des Renardeaux : l'écologie sera toujours au cœur de l'accueil des enfants.

Depuis la création de cette commission, bien des projets ont été réalisés : formation pour la cuisinière, achat des aliments dans un circuit court, intervention des professionnelles lors d'un colloque environnemental, mise en place des couches lavables, réflexion pédagogique sur l'enfant et le lien avec la nature, projet avec la mairie pour une nouvelle crèche respectueuse de l'environnement et dernièrement démarche de labellisation écolo-crèche.

Agir est un vecteur nécessaire pour donner espoir, entourer les enfants d'adultes qui ont envie de s'engager pour eux, de construire un monde plus sain, plus créatif et responsable.

Mais pour agir, il ne faut pas être seul, il faut créer du lien avec les autres, se rencontrer, s'écouter...

C'est dans cet état d'esprit que nous avons participé à un beau partenariat : crèche, centre de loisirs, mairie et coréalisatrice du film « Ma ville Demain ».

Quelques réunions et le chemin se trace, celui d'aller à la rencontre des citoyens par la projection du film « Ma ville Demain » suivie d'un débat, d'être partie prenante du mois de mars à Villaz, mettant en avant les initiatives si riches sur notre territoire autour de l'écologie, de soutenir des partenariats, de rêver, créer et s'enivrer d'espoir et de mouvement.

Se rassembler pour penser aux enfants au présent, s'unir pour préparer demain...

On vous attend nombreux pour ce moment de partage, le jeudi 2 mars à 19h30, à la salle d'animation.

Les Renardeaux

Un mois de mars sous le signe de l'écologie

À l'heure où réchauffement climatique et transition écologique sont dans toutes les têtes, la Commission AACC ne pouvait que s'associer à la proposition des Renardeaux d'organiser une projection du film « Ma ville Demain » à Villaz, de même que mettre en place une série d'événements ouverts à tous en lien avec ces thématiques.



La fresque du climat :

Il s'agit d'un atelier à la fois ludique, collaboratif, visuel, créatif, simple tout en étant rigoureusement scientifique, ayant pour but de sensibiliser aux causes et

conséquences du changement climatique. Avantage ? Apprendre beaucoup en très peu de temps !

La table ronde :

Rencontrer les acteurs locaux de la transition écologique et sociale, lors d'une soirée d'échanges.

Le Rendez-Vous du Jeudi :

Où va l'eau de pluie ? Une soirée pour comprendre comment la présence de l'eau se manifeste dans notre environnement.

Les effets du changement climatique, d'ores et déjà mesurables et parfois observables, seront également évoqués pour appréhender les enjeux liés à l'eau.

Les contes à la bibliothèque :

La matinée contée mensuelle sera, elle aussi, placée sous le signe de l'écologie. Des contes pour les enfants entre 3 et 6 ans le matin et une session en plus l'après-midi, pour les enfants à partir de 6 ans. C'est ouvert à tous et les enfants du Centre de loisirs sont invités.

ACEPP 74

L'Association des Collectifs Parents Enfants et Professionnels (ACEPP) est un mouvement parental, éducatif et citoyen, tête de réseau de 30 crèches associatives en Haute-Savoie depuis 14 ans et 3 ans en Savoie. Notre siège social est domicilié à Villaz depuis sa création.

Dans le cadre de la prévention de la lutte contre la pauvreté, le Tyro'lien (dispositif itinérant) sillonne les routes à la rencontre des familles de jeunes enfants isolées géographiquement, socialement et culturellement. Ses interventions permettent de sensibiliser à la santé du jeune enfant, de prévenir des risques (écrans, alimentation, sommeil, dépression...) et plus globalement d'accompagner les familles dans les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant !

Un grand merci à la commune de Villaz pour son soutien depuis 14 ans !



LA VOIX EN CHOËUR À CŒUR

En 2023, une nouvelle page va s'écrire pour le groupe vocal associatif de La Voix En Chœur à Cœur qui a vécu une fin d'année 2022 riche en belles émotions et en partage musical. Nos très nombreux « fans » ont répondu présents aux concerts donnés à L'église de Villaz, au CCAS de Fillière et à la clinique du Château de Bon-Attrait.

Notre groupe va plus que jamais se recentrer sur les fondations de base de l'association, c'est-à-dire travailler sur les corps et les âmes des personnes victimes des aléas de la vie pour prendre tous ensemble du plaisir à s'exprimer. C'est notre chef de chœur, également musicothérapeute clinicien, qui assurera des stages de travail à thème sur le corps et la voix à la recherche d'un mieux-être.

Le groupe a de beaux projets de prestations vocales, notamment un grand concert avec



la participation de notre parrain de Cœur, le pianiste virtuose François-René Duchable. Toutes les dates de concerts seront publiées en amont sur notre site.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour chanter, nous solliciter ou nous soutenir lors de nos concerts.

« On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux » Saint Exupéry.

Pour tout renseignement :
Marie-Agnès Glorieux : 06 73 31 30 88
lavoixenchoeuracoeur@orange.fr
lavoixenchoeuracoeur.fr

GROUPE D'AIDANTS

Vous aidez un proche : parent, conjoint, enfant, frère ou sœur, ami(e)...

Nous avons constitué un groupe de rencontre pour se soutenir, échanger nos difficultés, mais aussi trouver des solutions ensemble !

Fred et Gilles Belin nous apportent leur soutien et leur aide dans ce projet commun.

Nous vous tiendrons au courant par voie d'affichage et courrier pour ceux qui sont déjà venus.

Contact :
Anne-Marie Dall'Aglio.
Tél : 06 70 24 11 89.



Nous organisons un atelier :

- Yoga et Relaxation, en lien avec l'énergie de printemps, animé par Marie-Claude et Jocelyn.
- Voyage aux bols Tibétains, avec Sarah.

Samedi 18 mars 2023, à la salle d'animation de Villaz, de 9 à 12h (accueil 8h45).

Pour tous renseignements et tarifs :
06 88 23 83 59 ou hyr74villaz@yahoo.fr.



DOUDOU
Burkina-Faso
PARTENARIAT
VILLAZ
France

L'insécurité règne au Burkina Faso. Si Doudou est épargné, la région ne l'est pas et les écoles du secteur ont été fermées il y a bientôt deux mois.

Pour ne pas avoir des années « vides », les enfants de CM1 et CM2 de Doudou sont pour certains dans la « grande famille » à Dédougou (la grande ville encore en sécurité) et pour d'autres une classe de fortune va y être organisée.

Le Balafon Savoyard va, autant qu'il le peut, aider à organiser cette classe et il sera attentif à l'intendance... et cela jusqu'aux examens de fin d'année.

La désorganisation de la société est importante, mais l'école, seul rempart contre l'illettrisme, sera le rempart contre l'obscurantisme. Le combat est compliqué, entre banditisme, corruption, racket, mines d'or, prédicateurs dangereux, populations déplacées...

Les efforts actuels des gouvernants sont palpables et les habitants reprennent espoir. L'aide du Balafon Savoyard va se concentrer sur l'alimentation et, par nos échanges réguliers, les habitants de Doudou savent qu'à 4000 kilomètres de chez eux, des hommes et des femmes de Haute-Savoie savent qu'ils existent !!!

PAROISSE SAINT-MARC

Tout l'agenda sur notre site Internet



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à notre marché de Noël et ont ainsi contribué à la réussite de cette belle fête.

Le Père Noël de l'APE est aussi passé à l'école. Il y a déposé pour cette nouvelle année une enceinte Bluetooth, une sono portative et des micros. De quoi régaler les oreilles des petits et des plus grands dans les différents projets des enseignants. Et tout ça grâce à vous !

L'équipe de l'APE vous remercie chaleureusement pour vos participations si précieuses.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, alors n'hésitez pas à nous contacter via notre Facebook ou par mail : apevillaz@gmail.com.



« Villaz, berceau de la Fédération des Batteries-Fanfares de Haute-Savoie »

C'est au soir de l'un de ces festivals, en 1972, que trois compères : Yves Chardon, Marcel Binvignat et Fernand Millet eurent l'idée géniale de partir à la rencontre de tout groupe, appelé clique ou batterie-fanfare, dans le département.

Un an plus tard, dans la salle des fêtes de Villaz, treize présidents de sociétés venus des bords du Léman, du bassin annécien, du Haut Chablais, du Faucigny et du pied du Mont Blanc, se sont réunis et ont voté à l'unanimité la création de la Fédération des Batteries-Fanfares (FBF) de Haute-Savoie, en présence de Monsieur Guggiari, président des Batteries-Fanfares Rhône-Alpes.



Le 7 janvier, à « La Ferme à Eugène », c'était la galette des rois de Latitude Expression. Lors d'une présentation de travaux d'ateliers, les enfants ont montré à leurs parents à quel point ils ont progressé en quelques mois ; les parents ont vu les étapes intermédiaires avant d'arriver au spectacle de fin d'année.



L'occasion aussi de se rencontrer parents, enfants, animateurs. Démonstration, dans le plaisir du spectacle, des ressorts de notre démarche, de l'improvisation. Constitution d'un groupe solidaire, développement de la confiance en soi qui facilite l'expression orale et corporelle, développement de l'imaginaire, apprentissage des techniques de base du théâtre.

Remarques de spectateurs :

« C'est frappant de voir la cohésion du groupe et comment il porte les productions de chacun ».

« Quelle surprise de voir notre enfant si timide se produire devant un public avec autant de plaisir et d'aisance ».

Contact : 06 83 64 99 87
latitude.expression@gmail.com



« UNE MARCHÉ PLUS DOUCE, PLUS ACCESSIBLE, PLUS ADAPTÉE À VOTRE RYTHME »

Quand : le vendredi matin.

Rejoignez notre club labellisé Santé par la FFRandonnée avec des animateurs spécialement formés.

Vous sont également proposées : marches modérées, vendredi après-midi et randos sportives, mardi.

Renseignements :
07 88 98 43 90 ou mef74.infos@gmail.com
<https://mefmarche.blogspot.com>
(séances d'essai possibles)

Marche en Fillière participera à la journée Olympique et Paralympique, le samedi 1^{er} avril au stade du Varday. Venez tester une activité lors de cette journée !

La jeune fédération sera inscrite aux registres officiels le 13 septembre 2023. La FBF 74 permet le développement, la promotion et la réalisation de projets essentiels aux progrès tant matériels que techniques des sociétés affiliées, au nombre de 19 en 2022.

Cette année, la Fédération des Batteries Fanfares (FBF) fête ses 50 ans.



Qu'est-ce qu'une batterie-fanfare ?

La batterie-fanfare, spécificité du patrimoine français, est à l'origine constituée

d'instruments sans système de pistons, dits « à sons naturels », émettant des sons harmoniques de mi bémol et si bémol (trompettes, clairons, cors, basses), ainsi que de tambours. Elle s'est enrichie au fil du temps avec des instruments de la famille des saxhorns graves (contrebasses), puis en incorporant davantage de percussions (claviers, timbales...) et certains instruments à systèmes (euphonium, basses...).

Pour marquer cette année si particulière, plusieurs événements se produiront au sein de notre département. Les dates des festivités à venir pour le 50^e anniversaire sont visibles :

- sur le site de la FBF74 : www.fbf74.com
- sur notre page facebook <https://www.facebook.com/FederationBatteriesFanfaresdeHauteSavoie>



La crèche est un lieu de rencontres et d'échanges pour les petits Renardeaux mais aussi pour leurs parents. Le côté familial et convivial de la crèche est une caractéristique unique et privilégiée, que les professionnelles comme les membres du CA souhaitent conserver.

Il est important que les parents se sentent unis dans cette communauté d'accueil des tout-petits. Les parents des petits Renardeaux vivent tous cette période de la petite enfance différemment et c'est pourquoi il est intéressant d'échanger, de partager, de communiquer.

Pour cela, des évènements sont organisés comme des café-parents, des soirées débats, il y a même eu un vin chaud-parents qui a rencontré un franc succès !

À travers ces événements, les parents se sentent moins isolés face à certaines situations et trouvent même parfois des solutions.

D'autres événements sont prévus en 2023, à savoir un café-crêpes, une soirée échange pour les papas, une soirée pour fêter le printemps...

Toutes les informations sur ces événements à venir seront diffusés via les canaux habituels.



C'est le retour du printemps et des activités sur nos courts de tennis. L'école de tennis reprend du service en ce mois de mars.

Le TC Villaz ne s'est pour autant pas endormi pendant l'hiver. Le comité du club s'est encore étoffé avec maintenant 13 membres (il faut bien cela pour nos 260 adhérents).

Au niveau compétition par équipe, l'automne a vu l'équipe mixte finir 3e de sa poule et, en catégorie messieurs +35 ans, l'équipe B finit seconde et l'équipe A se maintient en ligue 2 ! Les 15/18 ans se sont aussi bien battus et se maintiennent.

Cet hiver, le club a lancé un tournoi interne qui se déroule depuis le mois de janvier et jusqu'au début du printemps. Ce tournoi permet aux nombreux membres du club de se rencontrer et, pour certains, de se mesurer pour la première fois en compétition.

Le 28 janvier dernier, le TC Villaz a inauguré son premier "Bal du Tennis" à la salle d'animation de Villaz. Nous profitons de cet article pour remercier les services de la mairie pour la mise à disposition de la salle et leur soutien pour l'organisation de ce bel évènement.

A l'occasion de la semaine Olympique et Paralympique, qui se déroulera en avril, le TC Villaz organisera des animations le 1er avril 2023, en lien avec d'autres associations villazoises.

Qui dit retour des beaux jours dit compétition !

Deux équipes messieurs et une équipe dames vont porter les couleurs du club. L'équipe A messieurs tentera de conserver son titre de champion de Haute-Savoie. Venez les encourager !

Notre traditionnel tournoi du printemps reprendra ses droits du 27 mai au 11 Juin. Cette année encore, une centaine de joueurs et joueuses du bassin annécien viendront se mesurer lors de cet évènement.

Le point d'orgue de ce printemps sera la fête du club qui soufflera le 17 juin ses 40 bougies. Au programme, des invités qui ont marqué la vie du club, du tennis, des animations, à manger et à boire et beaucoup de convivialité !

A très vite sur nos courts.



Les chiens visiteurs de Caresses et Boules de Poils rendent visite chaque mois dans des EHPAD et établissements du bassin annécien (Annecy, Annecy-le-Vieux, Rumilly, Saint-Jorioz, Veyrier-du-Lac, Thorens).

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 11 mars après-midi, afin de faire le bilan de l'année écoulée et de partager un moment convivial avec nos bénévoles. Nous espérons pouvoir élargir notre périmètre de visite avec l'arrivée de nouveaux binômes.

Nous organisons notre prochain stage de formation courant avril. Ce stage est encadré par une éducatrice comportementaliste. Cela permet à nos bénévoles de mieux appréhender leurs visites tout en respectant le bien-être de leur chien.

En attendant, vous pouvez nous contacter ou suivre nos actualités via notre site : <https://caressesetboulesdepoils.fr/>, notre page Facebook, Instagram ou encore notre email contact.cbp74@gmail.com ou au 07 66 26 20 74.



CLUB DES SPORTS VILLAZ

VIDE GRENIER

Notez d'ores et déjà que le Club des Sports organisera le vide grenier le jour de la Vogue en septembre 2023, avec des horaires moins contraignants (installation 7h30-9h, exposition 9h-16h, horaires à confirmer).

ESCALADE EN SALLE

Reprise début avril. Il reste quelques places. Infos sur notre site clubsportsvillaz.fr.

SKI

Bon bilan hivernal, avec 4 groupes étoffés et homogènes, globalement de 7 à 14 ans.

LES ÉVÈNEMENTS DE VOTRE VILLAGE

MARS

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

1^{ER} MARS

L'heure du conte / Bibliothèque - 10h

2 MARS

Projection du film « Ma Ville Demain »

Suivie d'une table ronde

Salle d'animation - 19h30

9 MARS

Rendez-Vous du Jeudi

Où va l'eau de pluie ? Christian Lépinard

Salle d'animation - 20h

11 MARS

Caresses et boules de poils / Assemblée générale

11 MARS

Echo du Parmelan / Carnaval à Nâves - 17h15

13 MARS

Club de lecture Le goût des mots

Bibliothèque - 18h30

15 MARS

L'heure du conte – Autour de l'environnement

Bibliothèque - 10h et 14h30

16 MARS

Table ronde – Environnement et écologie

Salle d'animation - 20h

18 MARS

Hatha Yoga Relaxation - Stage yoga et relaxation

Salle d'animation - 9 à 12h

19 MARS

Fresque du climat - Sur inscription

Salle d'animation - 14 à 18h

AVRIL

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

1^{ER} AVRIL

Journée SOP

Varday - 10h30 à 17h

2 AVRIL

Repas des aînés

Sur réservation

Salle d'animation - 12h

5 AVRIL

L'heure du conte

Sur le thème du handicap

Bibliothèque - 10h

6 AVRIL

Rendez-Vous du Jeudi

Changer de regard sur le handicap

Table ronde

Salle d'animation - 20h

8 AVRIL

Atelier philo

Bibliothèque - 10h

19 AVRIL

L'heure du conte

Bibliothèque - 10h

24 AVRIL

Club de lecture

Le goût des mots

Bibliothèque - 18h30

MAI

FÊTE ET FAMILLE

3 MAI

L'heure du conte

Bibliothèque - 10h

8 MAI

Cérémonie de l'Armistice 1945

Monuments aux morts - horaire à préciser

11 MAI

Rendez-Vous du Jeudi

Le livre, lien entre adultes et enfants

Sophie Ignacchiti

Salle d'animation - 20h

13 MAI

Villaz en Fête

Cour de l'école - 10 à 18h

Bibliothèque - 14 à 18h

17 MAI

L'heure du conte

Bibliothèque - 10h

D'autres événements sont en cours de préparation au moment où nous écrivons ces lignes, consultez notre site Internet, nos réseaux sociaux et inscrivez-vous à notre newsletter pour être tenu au courant !

SOP 2023

Depuis la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024, une semaine olympique et paralympique (SOP) est organisée chaque année par Paris 2024, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec le mouvement sportif français. C'est l'occasion de dédier une semaine à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et à la mobilisation de la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. En 2023, du 3 au 8 avril, la SOP aura comme thématique « l'inclusion ».

Romain Riboud est villazoise depuis quelques années, membre du FJEP et médaillé paralympique. Après avoir aidé à organiser la SOP 2022 à l'école, il a proposé à la commune de mettre à l'honneur cette semaine à Villaz. Au programme : ateliers à l'école, Rendez-Vous du Jeudi 6 avril, contes

et atelier philo à la bibliothèque et, pour lancer la semaine, une journée ouverte à tous le samedi 1^{er} avril (*ce n'est pas un poisson !*) au Stade du VARDAY. Le FJEP a confirmé très rapidement la possibilité de prendre en charge l'organisation de cette journée, notamment financièrement. Un certain nombre d'associations villazoises se sont montrées intéressées pour y participer.

Pendant toute cette journée, diverses activités de découverte : para-biathlon, fauteuil joëlette, handi-basket, tennis-fauteuil, cécifoot... activités ludiques et culturelles pour petits et grands, démonstrations par des professionnels... Restauration sur place; animations musicales et théâtrales tout au long de cette belle journée...

A vos agendas donc pour noter la date du 1^{er} avril comme un événement incontournable du début du printemps !

À NOTER DANS VOS AGENDAS : LE SAMEDI 13 MAI, C'EST VILLAZ EN FÊTE !

Villaz en Fête, qu'est-ce que c'est ?

C'est une journée de jeux et de fête, un événement gratuit et ouvert à tous, organisé par les associations villazoises et la Mairie de Villaz.

Au programme : jeux gonflables et en bois, animations, activités sportives, fanfare, escape game, maquillage, buvette et goûter, food truck... et le soir, Villaz sera en fête !

Villaz en Fête est né après une première édition en mai 2022 sous le nom de Fête des Familles qui, à l'initiative du service enfance jeunesse FOL 74, a suscité un grand intérêt dans notre village.

Rendez-vous pour cette journée festive et conviviale, temps de loisirs, d'échange et de partage, que préparent déjà les associations et la commune.

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- Vendredi 10 mars à 18h
- Vendredi 24 mars à 18h
- Vendredi 7 avril à 18h
- Vendredi 21 avril à 18h
- Vendredi 5 mai à 18h
- Vendredi 19 mai à 18h

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h

Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30

Mardi : 16h à 18h30

Fermée le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64

Courriel : contact@villaz.fr



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi
9h30 - 12h

Mercredi
16h - 19h

Vendredi
16h - 19h

Samedi
10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr



Don du sang

La prochaine collecte de sang est prévue le mercredi 5 avril 2023 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>. Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Numéros d'urgence

SAMU : **15**

Police secours : **17**

Pompiers : **18**

Enfance maltraitée : **119**

Violences femmes info : **3919**

Association Espace Femmes :

04 50 97 61 90

Gendarmerie

Groisy : **04 50 68 00 02**

Anncy-le-Vieux : **04 50 23 02 23**

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer diverses informations par mail (ateliers, conférences, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : communication@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) - Objet : Infos CCAS.

Retrouvez également ces informations sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Ne restez pas isolé



Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au : **04 50 60 61 64** pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information: le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : **www.villaz.fr/newsletter/** ou scannez le QR Code.

Vous venez d'arriver à Villaz ?

Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie muni.e de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.